

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013

Présidence : M. Philippe Magnenat, Président

Le Président ouvre la séance avec la présence de 24 conseillers, 4 personnes se sont excusées. Quatre membres de la Municipalité sont présents, M. Guy Reymond est excusé.

Le précédent procès-verbal de la séance du 24 octobre 2013 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 – Rapport de la commission de gestion sur la visite des bâtiments communaux.

M. Maxime Roch lit le rapport.

Mme Madeleine Guyon apporte quelques précisions à ce rapport.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote des conclusions, soit :

- D'accepter le rapport tel que présenté
- De prendre note des points soulevés
- De décharger la commission de gestion de son mandat

Ces conclusions sont acceptées à l'unanimité.

2 – Rapport de la commission de gestion chargée du préavis 2013-06 « Demande de crédit d'investissement de CHF 30'000.00 pour la participation de la Commune de Vulion à l'augmentation du capital social de la Société Energies Naturelle Mollendruz SA »

M. Steve Magnenat lit le rapport.

M. Philippe Bally demande quelles seront les retombées financières pour la Commune et sous quelle forme ? MM. Steve Magnenat et Claude Languetin répondent que les chiffres ne sont pas encore connus mais selon d'autres projets similaires les retombées ne sont pas très importantes mais néanmoins pas négligeable pour notre Commune. Le plan financier sera connu après les mises à l'enquête publique.

Mme Danielle Guignard complète que le projet se fera très certainement avec ou sans nous. Il paraît donc judicieux de faire partie de ce projet.

M. Alexandre Tharin aimerait savoir si le projet a de bonnes chances d'aboutir et est-ce la dernière fois que l'on va recapitaliser.

M. Claude Languetin répond que le projet a de très bonnes chances d'aboutir maintenant tout dépend des recours et nouvelles demandes de l'Etat. Toutefois, le projet a été validé par le Canton dans sa planification cantonale.

M. Philippe Guignard remercie la commission pour son travail, ses conclusions et propose que le Conseil communal donne un signe fort en faveur de ce projet.

M. Bernard Martignier se demande quelles seront les retombées si l'on ne peut pas investir au moment du montage financier ?

M. Claude Languetin informe que les éventuels CHF 60'000.00 seront transférés en action et plus si on peut. Donc les retombées seront sur les dividendes de ces actions et si on fait toujours partie du projet on pourra négocier une redevance.

Le conseiller communal, M. Etienne Roulet rejoint l'assemblée. Nous comptons donc 25 conseillers.

MM. Philippe Bally et Bernard Martignier trouvent incroyable qu'aucun chiffre ne soit articulé, c'est un flou total.

MM. Steve Magnenat et Claude Languetin complètent en expliquant comment se monte un plan financier et comment se trouvent des investisseurs.

M. Etienne Roulet se pose toujours la question de la mauvaise gestion de la Sté ENM SA ?

Mme Danielle Guignard confirme que les grosses dépenses sont dues aux nombreuses demandes de l'Etat et au temps qui a donc été perdu par ces études complémentaires.

M. Philippe Magnenat précise encore que la commission a étudié ce préavis sous l'aspect financier

uniquement.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote des conclusions, soit :

- D'autoriser la Municipalité à souscrire de nouvelles actions
- De financier cet investissement de CHF 30'000.00 par la trésorerie courante
- De porter cet investissement au bilan « Société Energie Naturelle Mollendruz SA »
- De relever la commission de gestion de son mandat

Ces conclusions sont acceptées par **19 voix POUR**, 3 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS.

3 – Rapport de la Commission de Gestion chargée de l'étude du préavis 2013-07 relatif au budget pour l'exercice 2014.

M. Alain Schaffter lit le rapport.

M. Alexandre Tharin s'étonne du point 66 dans le préavis qui annonce une augmentation de CHF 2.50/habitant pour la protection civile. Cette augmentation a déjà été faite en 2013.

M. Claude Goy répond qu'effectivement cette ligne aurait dû être enlevée du préavis.

M. Claude Languetin informe que la redevance de l'impôt frontalier a été budgétée tout en sachant que la France ne paie plus à l'heure actuelle. Le canton et la Confédération sont sur cette problématique.

M. Philippe Bally demande combien de citoyen sont des contribuables et combien paient réellement?

M. Claude Languetin répond que les chiffres existent mais il ne les a pas en tête. La réponse sera transmise lors de la prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote des conclusions, soit :

- D'adopter le budget de fonctionnement 2014 tel que présenté, bouclant sur un excédent de charges de CHF 59'322.00
- De décharger la commission de gestion de son mandat

Ces conclusions sont acceptées à l'unanimité.

4 – Communications de la Municipalité et divers

M. C. Goy demande que le papier et carton soient mieux triés à la déchetterie. Une bonne nouvelle, dès 2014, le Canton va débloquer des subventions pour les routes.

Mme Madeleine Guyon informe que les travaux au clocher ont enfin commencé et que les cloches seront hors service quelques semaines.

M. François Moffrand informe que le SDIS Vallorbe Région est opérationnel pour le 1^{er} janvier 2014.

Vu que les comptes d'épuration et de distribution d'eau ne sont pas financés par les taxes actuelles, la Municipalité a décidé de tout réadapter dès la prochaine facture en été 2014. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

<u>Épuration</u>		<u>Eaux</u>	
Taxe épuration ménage	Fr. 2.60/m ³	Location compteurs	Fr. 39.00
Taxe épuration industriel	Fr. 2.40/m ³	Forfait 50m ³	Fr. 97.00
Taxe eau claire	Fr. 0.90/m ²	Vente eau ménager	Fr. 1.17
		Vente eau industriel	Fr. 0.90
		Vente eau agricole	Fr. 0.90
		Vente eau spécial	Fr. 0.75

D'autre part, le projet d'assainissement avance mais le gros problème est le financement vu que les travaux pour environ le quart du village devraient coûter plus de CHF 2'000'000.00. Il faudra encore augmenter les taxes et faudra-t-il vendre une partie de notre patrimoine.

M. Claude Languetin remercie pour les décisions prises ce soir et informe que le groupement scolaire a dépassé le cap des 800 élèves et l'ouverture de classes se planifie pour les prochaines années.

M. Philippe Bally propose, vu les nouvelles financières, de jouer à l'Euromillion.

M. Steve Magnenat demande si des études de projets de fusion sont toujours en discussion. M. Claude Languetin informe que rien n'est en discussion dans le Vallon du Nozon.

M. Philippe Magnenat rappelle les dons de fin d'année de CHF 250.00 au CMS d'Orbe et le même montant à l'Atelier Imagine à Vaulion. M. Alexandre Tharin propose le statu quo et Mme Caroline Paccaud propose de verser le double soit CHF 500.00 à l'Atelier Imagine et rien au CMS vu que l'on paie toujours plus pour le social.

A l'unanimité, les conseillères et conseillers attribuent un don de CHF 500.00 à l'Atelier Imagine à Vaulion.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h30.

Le Président
P. Magnenat

La Secrétaire
V. Meyer